

# VUE des CAPS

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

JUIN 2026

L'ACTU DU GRAND SITE  
**DOSSIER SPECIAL :**  
L'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE...



Pas-de-Calais  
Mon Département

EXPOSITION

# ORNITHO CAPS

UN VOYAGE INITIATIQUE AU PAYS  
DES OISEAUX DU SITE DES DEUX-CAPS

DÉCOUVREZ  
OBSERVEZ  
ÉCOUTEZ

PASSEREAUX  
OISEAUX MARINS  
GALLINACÉS  
RAPACES...

Rendez-vous à la Maison du Site des Deux-Caps  
Hameau d'Haringzelle - La Cense - 62179 Audinghen  
+33 (0)3 21 21 62 22



# Edito

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

N°29



## VUE DES CAPS

ISSN : 2265.9528

Photo de couverture

Vue sur le Grand Site des Deux-Caps

photo Eric Desaunois

Directeur de publication

Jean-Claude Leroy

Rédaction

Vincent Bastien

Création et Réalisation

Eric Desaunois

Tirage : 25000 exemplaires

Maison du Site des Deux-Caps

Ferme d'Haringzelle - 62179 Audinghen

Tél : 03 21 21 62 22

[www.lesdeuxcaps.fr](http://www.lesdeuxcaps.fr)

[contactsiteidesdeuxcaps@pasdecals.fr](mailto:contactsiteidesdeuxcaps@pasdecals.fr)

Par courrier du 27 mars 2026, Monique BARBUT, Ministre de la Transition Écologique de la biodiversité et des Négociations Internationales sur le climat et la nature et Mathieu LEFEVRE, son ministre délégué chargé de la Transition Écologique nous ont confirmé officiellement le renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps obtenu en 2011, pour une nouvelle période de huit ans. Cette décision conforte la reconnaissance unanime du travail accompli par l'ensemble des partenaires, communes, intercommunalités, Conservatoire du Littoral, Eden 62, Parc Naturel Régional, Parc naturel marin, Chambre d'agriculture... rassemblés autour du Département du Pas-de-Calais.

Cette nouvelle période de labellisation s'appuie sur un dossier partagé, solide et motivé à préserver ce territoire exceptionnel des Deux-Caps. L'enjeu de l'adaptation au changement climatique est un pilier de ce nouveau projet. J'ai souhaité que le Vue des Caps puisse s'en faire l'écho. La formule du climatologue italien Filippo GIORGI, «*éviter l'ingérable et gérer l'inévitable*» résume bien ce défi déjà présent sur les Deux-Caps avec l'érosion des falaises et des dunes et le recul du trait de côte. Dans le contexte climatique, cela veut dire limiter les causes des problèmes pour éviter qu'il devienne incontrôlable, tout en acceptant les changements d'habitudes, parfois les frustrations, car demain nous devons nous adapter, changer nos comportements et assumer que tout n'est pas, n'est plus possible si l'on veut transmettre aux générations futures ce joyau naturel qu'est le Site des Deux-Caps pour le Pas-de-Calais. Cet été avec ses paysages préservés, sa lumière douce et changeante, son vent vivifiant, le site des Deux-Caps sera une destination apaisante, idéale pour marcher, faire du vélo mais aussi contempler, se déconnecter du quotidien et se ressourcer.

***Belle saison estivale sur les le Grand site de France les Deux-Caps.***



Jean-Claude LEROY  
Président du Conseil  
départemental du Pas-de-Calais  
Député honoraire

# PORTFOLIO

Les Deux-Caps... Aquaphotos.

- Photos Eric Desaunois -





*Ambleteuse...*



*Wimereux...*



*La Pointe aux Oies...*





LA RAFALE

*Adresselles...*



*Les dunes de Fort-Mahon...*







*Le Cap Blanc-Mez...*



*La plage de Sangatte...*

# L'ACTU DU SITE...

AMENAGEMENTS

## ONGLEVERT

Premier chantier de l'année 2026, le chemin d'Onglevert connecté à la RD 191 a été **renové sur 1,3 km**, en grave non traitée. Les fossés ont bénéficié d'un entretien et la structure de l'assise du sentier a été réalisée sur un tiers de la distance totale là où elle n'avait pas été concrétisée.

Cet itinéraire support du GR (grande randonnée) du Pays Boulonnais sera partagé par la profession agricole aux usages pédestres, VTT et équestre.





Aménagement du chemin d'Onglevert rénové sur 1,3 km - Photos Eric Desauois

## ÉLECTIONS MUNICIPALES



**Marc SARPAUX**

maire d'Audinghen  
Président de la Communauté  
de Communes de La terre des 2 caps

La séquence de respiration démocratique des élections municipales des 15 et 22 mars derniers a apporté quelques évolutions au sein des 18 communes du périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps.

Pour les communes de Grand Calais Terre & Mer, un changement à Escalles avec le départ de Marc BOUTROY, maire « historique » de la commune entré au conseil municipal en 1972, maire pendant 49 ans et présent depuis l'origine des premières Opérations Grand Site en 1989 jusqu'à l'obtention du label en 2011. C'est Eric BOUTROY qui lui succède.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, un changement à Wimille où Jacques GUYOT succède à Antoine LOGIÉ.

Sur La terre des 2 caps, deux nouveaux maires ont été élus à Leubringhen et Audembert, qui sont respectivement Didier CHIVET et Jean-Pierre ADMONT. A noter que sur le territoire central des Deux-Caps, Marc SARPAUX, maire d'Audinghen, est devenu Président de la Communauté de Communes.

## PROJET MARGUERITE ET DÉCOUVERTE SANS VOITURE

Pour rappel, le projet « Marguerite » vise la proposition d'une offre de découverte du Grand Site de France Les Deux-Caps sans voiture, en dotant chaque village du périmètre d'itinéraires pédestre, cyclable voir équestre. L'objectif sera de promouvoir une visite décarbonnée quelques soit son lieu d'hébergement.

Cette année une série d'aménagements, de remise en état de sentier a été programmée pour conforter le réseau de chemins destiné aux usages pédestres, équestres et cyclables.



Projet Marguerite - sentier des Berniques - Photo Eric Desauois

## BAZINGHEN

Le tronçon utilisé pour le sentier des tourelles, endommagé par des mouvements de terre et un dévers accentué rendant le passage très sportif et dangereux a bénéficié d'une remise en état et d'un « revêtement » en terre-pierre sur une distance de 1,2 km.

## LA VÉLOMARITIME SUR AUDRESSELLES

Victime de l'épisode des inondations de l'hiver 2023 / 2024, ce tronçon de la Vélomaritime aménagé en 2014 a été remis en état sur une base de sable calcaire et une distance de 500 mètres.

## UN PREMIER TRONÇON DE L'ITINÉRAIRE MARQUISE VERS WISSANT

Issue du plan cyclable de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, ce « barreau » cyclable raccordé à la Vélomaritime va être aménagé de Bernes à Audembert tout au long du mois de juin. Ce chemin rénové sur 1,5 km, en sable calcaire traité, purgé de ces points noirs hydrauliques, bénéficie de la médiation du Maire d'Audembert, Jean-Pierre ADMONT auprès de la profession agricole pour partager cet espace de déplacement avec les cyclistes, les piétons et d'éventuelles cavaliers.

## SUR LE SENTIER DU LITTORAL



Cran Poulet - Photo Eric Desauois

Les services de l'État via la Direction Départementale des Territoires et de la Mer se mobilisent depuis 2025 sur la continuité du sentier du littoral entre le Noirda et le Gris-Nez. De son côté, le Département en lien avec Eden 62 et le Conservatoire du Littoral a concrétisé la sécurisation de la passerelle au niveau du Cran Mademoiselle. Ensemble, DDTM et Département finalise une demande de permis d'aménager pour gérer les derniers points de continuité du tracé historique du GR 120 - E9.

Une enquête publique, ciblée pour 2026, permettra de passer ensuite à la mise en œuvre des aménagements.

Plus au sud, au niveau de l'aire d'accueil de la Slack à l'entrée d'Ambleteuse, un permis d'aménager sera sollicité pour concrétiser la continuité de l'itinéraire. Dans la foulée, le passage sous le RD 940 sera démonté et sécurisé.



Le Mont de Couple, restauration des pelouses calcicoles - Photo Eric Desauois

## LE PARC NATUREL RÉGIONAL EN ACTION SUR LE MONT DE COUPLE

Gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale du Mont de Couple, créée en 2011 sur un peu moins de 14 hectares de terrains communaux propriété d'Audembert, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale a lancé un projet d'aménagement conséquent et ambitieux cet hiver.

« Soutenu par le financement de l'Agence de l'Eau, le fonds « France Nation Verte », et celui de la compagnie d'assurance MAIF, le projet cible la préservation du patrimoine écologique et paysager avec en particulier la restauration des pelouses calcicoles, le maintien et la connaissance d'une mosaïque d'habitats favorables à la faune, oiseaux, chiroptères, papillons et reptiles. Un autre axe de travail consiste à maîtriser la fréquentation sur les chemins dédiés à l'accueil du public. » détaille **François CHARLET**, directeur du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

« Le Mont de Couple intègre désormais la stratégie du schéma d'accueil du Grand Site de France Les Deux-Caps. »

Ces aménagements se sont achevés fin avril avec une réouverture au public qui va découvrir ces nouveaux chemins, et une nouvelle approche de découverte du site au sommet duquel les paysages des Deux-Caps se dévoilent sur 360°.

## UNE COUR « OASIS » EN ATTENDANT UNE AIRE D'ACCUEIL POUR PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU MONT DE COUPLE À HERVELINGHEN

Le principe des cours d'école « OASIS » est simple : plus de végétal, avec des matériaux naturels et moins de bitume ou d'asphalte.

Cette démarche de transformation de l'espace public sera déclinée à Havelinghen au cœur du village traversé par la RD 244. Les travaux sont programmés pendant les vacances scolaires et seront suivis en fin d'année par l'aménagement d'une aire d'accueil connectée au sentier permettant « l'ascension » vers le Mont de Couple par son « versant sud ».

## DES TOILETTES À AUDRESSELLES

Début avril, les toilettes de l'aire d'accueil d'Audresselles ont été installées.

Cet investissement est pris en charge par le Département du Pas-de-Calais et la commune d'Audresselles supporte le fonctionnement de ce service apprécié des visiteurs.



# LES DEUX-CAPS

à la Belle Époque



SANGATTE

## LES DEUX-CAPS

à la Belle Époque



Maison  
du site des  
**Deux-Caps**  
▲ Pas de Calais  
Le Département

Une nouvelle exposition est visible autour de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen.

Elle rassemble 53 panneaux présentant des cartes postales de la Belle Époque. Ce témoignage d'un monde pour partie disparu, a mobilisé les collectionneurs locaux, Philippe GALOIS de Wissant, Daniel DROLEZ de Sangatte, Jacques CHOCHOIS de Wimille et les Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer.

Vertu historique, patrimoniale, pédagogique mais aussi vertu sensible et sociale, ces cartes postales portent une mémoire intime, familiale et nostalgique de ce qu'ont été les Deux-Caps à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

**Les Deux-Caps à la Belle Époque**  
**Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen**

# LES DEUX-CAPS À VÉLO

Découvrir les Deux-Caps à vélo vous permettra de profiter pleinement des paysages de la Côte d'Opale à votre rythme. Le territoire propose une palette de circuits et de sentiers où chacun trouvera sa formule, sportive en VTT ou plus tranquille en vélo à assistance électrique.

Au départ de la Maison du Site des Deux-Caps, labélisée « Accueil Vélo » depuis 2020, un service de location de vélos, classiques ou à assistance électrique est à votre disposition... ainsi qu'un point d'eau, des toilettes, des casiers, une aire de stationnement dédiée et 6 itinéraires cyclables de 10 à 35 km permettant de « boucler » au nord comme au sud du Grand Site de France Les Deux-Caps !



Photos Eric Desauois

## LES TARIFS DE LOCATION

### Vélo à Assistance électrique

(dès 15 ans et plus d'1,50 m) : 25 € la journée (de 10h00 à 17h00)

20 € la demi-journée (de 14h00 à 17h00)

### Vélo classique

(dès 12 ans et plus d'1,40 m) : 15 € la journée (de 10h00 à 17h00)

10 € la demi-journée (de 14h00 à 17h00)

### Tandem

(dès 15 ans et plus d'1,50 m) : 25 € la journée (de 10h00 à 17h00)

20 € la demi-journée (de 14h00 à 17h00)

### Remorque enfants

(max 40 kg et 2 enfants) : 10 €/location

### Sièges enfant

(max 20 kg et de 1 à 4 ans) : 5 €/location

Casques, paniers et cartes des boucles cyclos fournis gratuitement pour toute location

### Période de location : d'avril à septembre

Réservation : Maison du Site des Deux-Caps – Tél : 03 21 21 62 22

ou via notre formulaire sur notre site internet : [www.lesdeuxcaps.fr](http://www.lesdeuxcaps.fr)

*Réservez vos vélos ! C'est plus sûr... et vos vélos seront prêts à votre arrivée.*

« découvrez plus de 40 kms  
de vélomaritime  
à travers le Grand Site  
de France Les Deux-Caps... »

# ORNITHO CAPS



« Les oiseaux sont les enfants gâtés de la nature, les favoris de la création. Les hommes se sont pris d'une profonde sympathie pour ces petits êtres ailés, qui les charment par l'éclat de leurs formes, par la mélodie de leur voix et par l'impétuosité gracieuse de leurs mouvements »

Louis FIGUIER - 1868 - écrivain, vulgarisateur scientifique

## EXPOSITION

La nouvelle exposition présentée au 1er étage de l'espace de visite de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen, consacre la position stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps dans l'accueil et le passage de nombreux oiseaux, ceux du littoral mais aussi les passereaux, les rapaces ou les gallinacés. Ce voyage ludique, nous rappelle que la présence des oiseaux, bipèdes munis d'ailes, de plumage, d'un bec sans dent, dernier descendant vivant des dinosaures à plumes, va devenir un indicateur de l'évolution du climat et des changements de notre territoire et de notre capacité à respecter notre environnement.

Ce parcours en 9 étapes a mobilisé de nombreux partenaires, le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et Mer d'Opale, le Groupement Ornithologique et Naturaliste des Hauts de France, la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais, Eden 62.

L'exposition bénéficie du prêt des oiseaux réalisés à partir de courges et Calebasses par Jean-Luc BACLEZ, habitant de Bazinghen et des sculptures animalières d'Éric BILLION, artiste peintre, installé dans le Pas-de-Calais à Gouy-Saint-André. Depuis 40 ans, Éric BILLION réalise ses sculptures animalières à partir de croquis de terrain, en observant la nature, les mouvements, les couleurs et les critères d'identification des oiseaux : le bec, les plumes, la longueur des tarsi... Il travaille dans son atelier l'argile, la résine, le plâtre, le bois, l'acier, puis avec ses acryliques donne vie à ses oiseaux.

Pour l'exposition ORNITHOCAPS, nous avons confié à Éric BILLION les 30 « niches » découpées en 4 thématiques : les passereaux, les oiseaux marins et littoraux, les gallinacés et les rapaces, pour exprimer son talent. Retrouvez la vidéo d'Éric BILLON, dans son atelier, où il explique et présente son travail sur [www.lesdeuxcaps.fr](http://www.lesdeuxcaps.fr) rubrique « espace de visite »



Venez découvrir l'exposition ORNITHOCAPS à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen :

- D'avril à septembre : 7j/7 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- En juillet et août : 7j/7 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- D'octobre à décembre et février à mars : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Illustration Camille DEGARDIN

« Il travaille dans son atelier l'argile, la résine, le plâtre, le bois, l'acier, puis avec ses acryliques donne vie à ses oiseaux... »



**NOUVEAU**



### Du nouveau dans la scéno !

L'espace de visite de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen a bénéficié cet hiver de travaux de maintenance et d'actualisation... de la carte interactive en 3D du Grand Site de France Les Deux-Caps avec la mise à jour du périmètre rassemblant désormais 18 communes.

Au rez-de-chaussée, un nouvel espace célèbre l'École des Peintres de Wissant avec une présentation de vingt œuvres d'Adrien DEMONT, Virginie DEMONT-BRETON, Valentine PÉPE, Fernand STIEVENARD ou François DE MONTHOLON. Une nouvelle animation « touche et devine » ciblant l'activité agricole du territoire complète ce volet d'évolution de l'espace scénographique !



## CHACUN SON COUTEAU, CHACUN SON HARENG !



couteau de table



Photos Eric Desautrais

### « chaque couteau à son histoire... »

Cette réinterprétation de l'expression boulonnaise, « *chacun sin pin, chacun s'n'héring* » nous emmène à la rencontre de Didier TEILHËT, chirurgien-dentiste installé à Wimereux pendant 40 ans, qui s'est lancé dans la fabrication de couteaux, il y a 5 ans.

« *J'ai toujours été intéressé par les couteaux, leur forme, leur usage... J'ai poussé cette passion en suivant un stage en coutellerie, puis j'ai mûri mon projet pour créer un couteau mettant en avant notre littoral, notre Côte d'Opale. Je me suis centré sur un couteau à la forme d'un poisson emblématique, fierté du port de Boulogne-sur-Mer, le hareng.* »

Ce hareng, que l'on appelle aussi « le poisson roi », va prendre la forme d'une première maquette en carton, puis d'une seconde en « médium » à l'échelle 1, avant la réalisation d'un premier prototype en inox.

« *J'ai envoyé ma maquette chez Roddier Roddier, coutelier installé à Thiers, spécialisé dans le découpage laser des lames. Les platines permettent de fixer le matériau choisi pour créer le manche et tenir la lame. La difficulté de cette étape pour mon couteau est de replier le liner lock qui permet de bloquer la lame en position ouverte. L'habillage du manche peut être réalisé dans différente essence de bois, de résine, de corne. Lors de mes différents déplacements je ramène des bois que je laisse sécher. Des patients m'en ramènent également de leur voyage. Chaque pièce est unique et je m'adapte à la demande des clients.* » Didier a déjà fabriqué 200 de ses couteaux de poche baptisés

« **Le Hareng** ».

« *Le couteau est déposé dans son nom et dans sa forme auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). J'ai également créé des couteaux de table que l'on peut personnaliser pour un groupe. Je les dessine, les assemble... chaque couteau à son histoire. Une seule règle : ne jamais tremper le manche en bois dans l'eau. Juste nettoyer la lame avec un papier humide.* »

Les couteaux de poche le hareng fabriqués par Didier TEILHËT sont en vente à la boutique « De la Vigne au Verre » à Wimereux ou en le contactant via son adresse : [dteilhët1960@gmail.com](mailto:dteilhët1960@gmail.com), comptez entre 100 et 130 € pour un couteau de poche et autour de 70 € pour les couteaux de table.





# LE TARIER PÂTRE

Ce portrait nature fait échos à la nouvelle exposition, **ORNITHOCAPS**, présentée à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen. Ce passereau est un « résidant » quasi permanent du Grand Site de France Les Deux-Caps. On le retrouve dans les haies des prairies, des terres cultivées, dans les vallées humides et les zones de landes.

Sédentaire d'avril à juillet, pendant la période de reproduction, le tarier pâtre a le reste de l'année un comportement erratique, se déplaçant au gré de la disponibilité de la nourriture. Le tarier pâtre se nourrit d'araignées, de larves, de petites chenilles et d'insectes. Le mâle est reconnaissable au fort contraste de sa tête noire, son collier blanc et son poitrail orange vif à roux.

La femelle a le dos et la tête beige. Son ventre, sa croupe et son cou sont striés de brun foncé beige. De la même façon les juvéniles arborent un plumage très différent de celui des adultes.



le mâle



la femelle

Photos Eric Desauvais

En bon sédentaire, le tarier pâtre a des ailes courtes et arrondies qui ne lui permettent pas un vol rapide. Il préfère se déplacer de façon bondissante et n'hésite pas à papillonner quand il survole son territoire. Il pratique volontiers le vol stationnaire pour repérer ses proies. Pour charmer sa compagne, le tarier pâtre peut effectuer un vol nuptial jusqu'à 20 mètres de hauteur, tout en donnant de la voix. Le mâle aborde la femelle en effectuant un vol sur place au-dessus d'elle en chantant ou en l'approchant à terre en paradant !

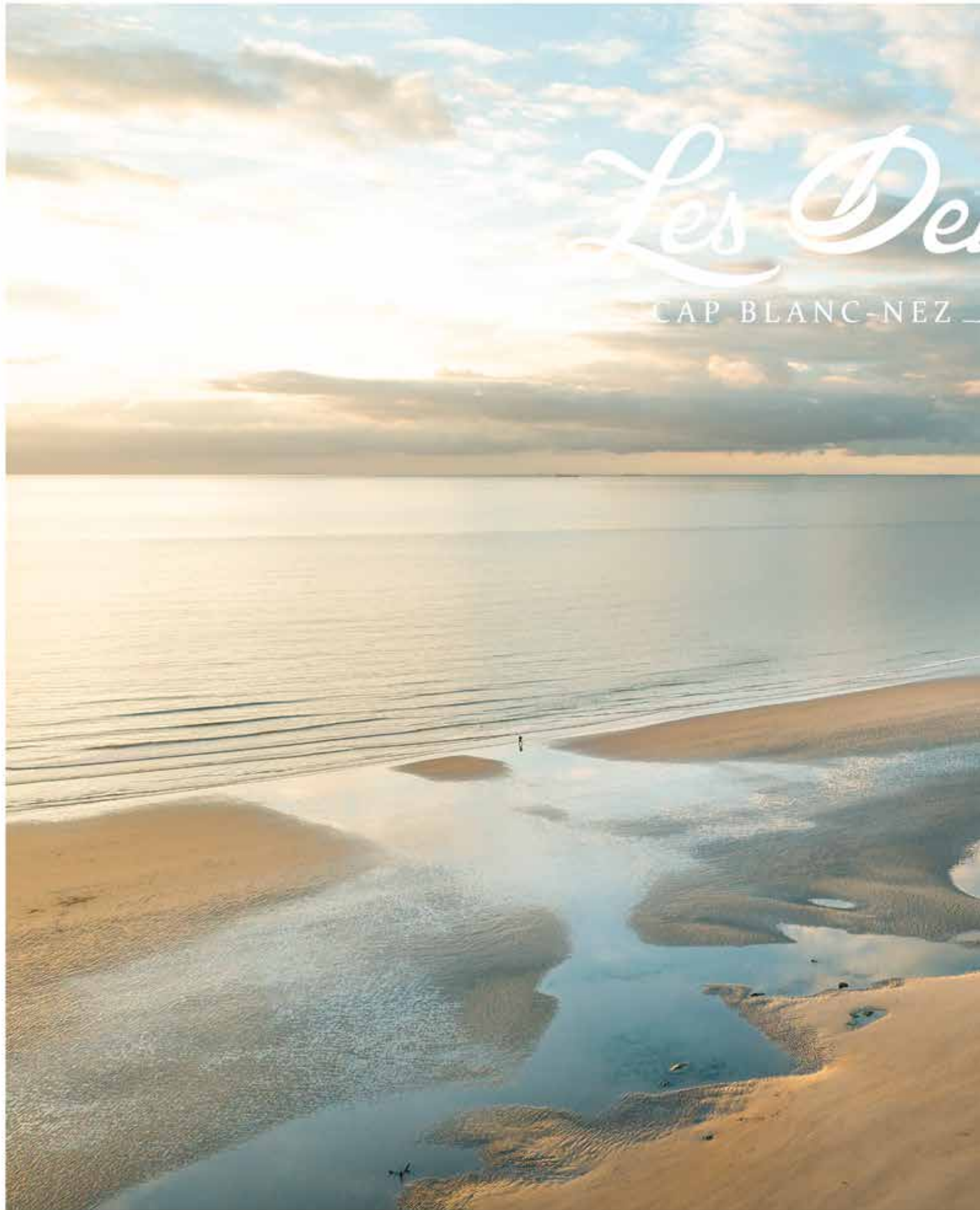
Désormais, vous ne regarderez plus le tarier pâtre du même œil !

Au travers de l'exposition **ORNITHOCAPS**, vous allez découvrir de façon ludique cet univers où l'oiseau mobilise l'attention de nombreux habitants, de nombreux partenaires et institutions.

«en bon sédentaire, le tarier pâtre a des ailes courtes et arrondies qui ne lui permettent pas un vol rapide...»

# Les Dunes

CAP BLANC-NEZ



# Deux-Caps

Cap Gris-Nez



LA POINTE AUX OIES - PHOTO ERIC DESAUNOIS



# LE GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS "L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE"...

*« Cet enjeu d'intégrer les risques, d'adapter la démarche au changement climatique fait l'objet de la première fiche opération de l'axe 2 du dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps. »* précise Mireille HINGREZ-CEREDA, 1ère Vice-Présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, en charge du dossier Grand Site de France Les Deux-Caps.  
*« Cela signifie concrètement qu'il faut organiser le territoire, les accès, la fréquentation, les usages, l'évolution des paysages pour vivre avec l'érosion du trait de côte, la montée des eaux, les conséquences des aléas climatiques, en protégeant les habitants, les milieux naturels et les patrimoines agricoles et environnementaux plutôt que chercher à figer le littoral ou user d'artifices pour maintenir une situation qui ne sera pas tenable à long terme. »*

Ce dossier se nourrit de rencontres avec des acteurs locaux, des élus, des techniciens, des habitants engagés pour se préparer aux effets déjà visibles et à venir du climat. *« Il faut bien sûr essayer de réduire les émissions de CO2. Mais ce n'est pas suffisant. D'autres batailles sont à mener pour décarboner notre mobilité et celle des visiteurs. Il faut repenser l'économie touristique et des loisirs pour qu'ils restent possibles sans aggraver la fragilité du littoral. De la même façon, l'économie agricole va devoir prendre en compte les nouvelles contraintes climatiques, sécheresse, épisodes pluvieux extrêmes... et bien sûr il nous faudra accepter que certains secteurs vont reculer. »*

C'est au travers de ces constats que vous allez découvrir les témoignages, des plans d'actions, des stratégies comme celle de la gestion intégrée du trait de côte portée localement par la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps. *« Nous sommes également allés à la rencontre de nos voisins belges de la Province de Flandre-Occidentale, partenaire du Comité du Détroit du Pas-de-Calais pour échanger sur leur approche de cette adaptation au changement climatique. »*  
Le sujet est sérieux, mais pour franchir ce cap, les réponses sont locales et dépendront de ce que nous sommes prêts à faire pour transmettre ce joyau naturel des Deux-Caps à nos enfants et aux générations futures.



Mireille HINGREZ-CEREDA  
1ère Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais  
en charge de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps

# « PRISE DE CONSCIENCE, ET CONCERTATION



# ANTICIPATION AVEC LES HABITANTS »



Tel est l'esprit de la démarche portée par le nouveau Président de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, **Marc SARPAUX, Maire d'Audinghen**, élu le 8 avril dernier à la tête de l'Intercommunalité centrale du périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps.

« L'érosion du trait de côte n'est pas un sujet neutre pour les habitants des communes littorales. Ils doivent être informés, concertés et savoir ce qui peut se passer. Cette prise de conscience partagée est une phase indispensable pour atténuer à court terme et anticiper à moyen et long terme cette adaptation au changement climatique. »

Vice-Président en charge de la compétence GEMAPI, pendant sa mandature précédente, Marc SARPAUX connaît bien le sujet.



« L'érosion du trait de côte n'est pas un sujet neutre pour les habitants des communes littorales »

Réensablement de la dune d'aval - Wissant

« La **GEMAPI** signifie **G**Estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations. C'est une compétence confiée par l'État aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. Le champ d'intervention précisé dans le code de l'Environnement est défini sur l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plan d'eau, la protection et la restauration des zones humides et la défense contre les inondations et contre la mer »

C'est sous cet intitulé de défense contre la mer que la Communauté de Communes de La terre des 2 caps a lancé, en juillet 2025, sa stratégie de gestion intégrée du trait de côte.

« Nous sommes les premiers dans les Hauts-de-France à avoir mis en place cette démarche. Nous avons réuni l'ensemble des acteurs et services concernés. C'est un dossier qui pose des questions difficiles, pour l'avenir du territoire et de ses habitants. Nous sommes bien évidemment résilients et motivés à trouver des solutions, mais nous aurons besoin de soutien, en ingénierie et en financement car ce sujet dépasse la simple capacité financière de l'intercommunalité et celle des communes concernées. »



Pour porter techniquement ce dossier, l'intercommunalité a recruté **Antoine DALLONGEVILLE**, en poste depuis février 2025. Diplômé d'une licence et d'un master en géographie, spécialisés sur les risques littoraux, le chef de projet « Adaptation au changement climatique » s'est mobilisé sur la phase diagnostic. « J'ai débuté en allant à la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés. J'ai également mis à jour l'inventaire des études déjà réalisées et disponibles. Les élus lors du comité de pilotage de présentation de la démarche ont ensuite ciblé les priorités du futur programme d'actions. »

Les axes de travail se déclinent autour de l'amélioration de la connaissance du phénomène d'érosion, de la prise en compte de cette évolution dans les documents d'urbanisme, d'une série d'actions soutenant la gestion souple du trait de côte et le réensablement, les solutions basées sur la nature, la pose de pieux, de « casiers » fixant la dune.

La préparation au risque de grosse tempête, la prise de conscience du risque et des conséquences pratiques, conclut les orientations de ce travail. « Le programme d'actions devrait être présenté à l'automne avec un premier volet d'opérations dans les 5 ans à venir avec une approche sectorisée, une analyse coûts-bénéfices et toutes les hypothèses y compris celle du repli. »

La nomination du Maire d'Audresselles, Antoine BENOIT pour suivre la compétence GEMAPI a été actée par la Communauté de Communes de La terre des 2 caps.

« C'est ensemble que nous aborderons ce dossier complexe. Nous avons un devoir de vérité vis-à-vis des habitants »

# QUÉZAKO\* LIFE ADAPTO & ADAPTO + ?

\*Quézako : expression venant de la langue occitane signifiant « qu'est-ce que c'est »



Initié par le Conservatoire du Littoral, Life Adapto est un projet lancé en 2017 pour explorer des solutions à l'érosion et à la submersion sur les territoires littoraux naturels.

« Les objectifs étaient multiples. » nous explique **Martin PASQUESOONE**, chargé de mission Adapto+, basé à Wimereux dans les bureaux de la délégation Manche Mer du Nord du Conservatoire du Littoral.

« Tout d'abord, il fallait faire comprendre le caractère dynamique de la bande côtière et la nécessité de s'y adapter plutôt que de résister. Ensuite, nous avons développé des outils méthodologiques permettant d'initier, d'accompagner et d'évaluer les solutions d'adaptation des zones côtières basées sur les écosystèmes. Les actions menées sur les dix sites pilotes, dont celui de la Baie d'Authie, ont permis une meilleure reconnaissance au niveau national du rôle des milieux naturels dans l'interface terre-mer. »

Pour le Life Adapto+, 12 autres sites ont été retenus dont celui du Marquenterre en Baie de Somme sur lequel Martin travaille. « Avec des partenaires comme le Cerema, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) ou l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), nous accompagnons les sites pour imaginer des futurs réalistes et désirables à partir d'études techniques, de concertation et une approche paysagère qui permet de donner à voir les éventuelles évolutions. C'est évidemment aux acteurs du territoire de déterminer sur la base de cet éclairage, quelle va être la trajectoire la plus adaptée pour une situation donnée ».



« fixer, renforcer le trait de côte  
pour se donner du temps  
et préparer l'étape suivante... »

D'ici l'automne 2026, la phase de diagnostic permet d'enclencher la concertation, de partager les constats et de définir les premiers scénarios. Ici sur le Marquenterre, les enjeux sont économiques, environnementaux et sociétaux. Cet ancien polder conquis sur la mer dans les années 1950, s'est transformé par une gestion hydraulique artificielle en un refuge ornithologique de renommée européenne et fait le succès de la destination pour les oiseaux... et les 170 000 visiteurs qui viennent chaque année le découvrir et le redécouvrir.

Le programme Life Adapto+ a pour objectif d'ici juin 2029 de définir un projet de territoire autour de ce site pour les prochaines décennies.

« Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé cet été. Il permettra d'accompagner 10 nouveaux sites d'ici 2029. C'est l'opportunité de bénéficier d'une méthode d'ingénierie, d'outils adaptés, de dupliquer des pratiques et des expériences d'adaptation qui ont obtenu des résultats. Les solutions sont plurielles, souvent mixtes entre le laisser faire et l'intervention pour fixer, renforcer le trait de côte pour se donner du temps et préparer l'étape suivante. Dans les Hauts-de-France, nous solliciterons prochainement les structures compétentes pour les aider à y candidater. »

En savoir + : [www.lifeadaptoplus.eu](http://www.lifeadaptoplus.eu)

Visiter et découvrir le Parc du Marquenterre situé au cœur du Grand Site de France Baie de Somme : [www.parcumarquenterre.fr](http://www.parcumarquenterre.fr)





*Erosion de la falaise - Audresselles*



*Erosion de la dune d'Amont - Wissant Nord*

# QUEL TOURISME EN 2050 ?

C'est la question que nous avons posée à **Thierry RIGAUX**, ancien Directeur et Vice-Président du site de l'Université du Littoral Côte d'Opale, enseignant en gestion et tourisme. Thierry RIGAUX connaît bien notre littoral, lui qui a habité Equihen, puis Audresselles avant de s'installer en 2021 à Audinghen où il est devenu, lors des dernières élections municipales, le 1er adjoint. C'est aussi l'initiateur et la cheville ouvrière du **FestiCaps** créé en 2024 au Cap Gris-Nez.

« L'impact principal du changement climatique sur le tourisme local et littoral se concentre sur les changements progressifs des paysages littoraux, l'érosion, le recul du trait de côte, la raréfaction des plages à marée haute, le risque de dégradation de la qualité des eaux, la salinité de l'eau, la présence plus fréquente des méduses ou le dépôt d'algues à l'image des sargasses dans les Caraïbes. Autant d'éléments qui vont faire réfléchir les touristes dans le choix de leurs destinations. »  
Thierry RIGAUX n'éluide pas la question du risque de sur fréquentation et des changements inéluctables des habitudes établies jusqu'alors, et des frustrations qui pourront engendrer ces évolutions.

« Pour le tourisme, un repositionnement progressif vers un modèle de tourisme soutenable pour les habitants et les sites naturels va se profiler. La qualité d'accueil, plutôt que le volume, la gestion de l'eau douce, des eaux usées, des déchets, la nécessité d'une sobriété dans les usages sur le site, la prise en compte de conditions d'accueil limitées en stationnement vont permettre d'éviter un effet « cocotte-minute » de saturation, qui peut très vite dégénérer en rejet des touristes. Il est parfois paradoxal de constater des incivilités des visiteurs qui normalement viennent ici en quête de nature. »



A l'image de son investissement dans la création de FestiCaps, Thierry RIGAUX reste optimiste et propose des pistes de solutions :  
« Je crois tout d'abord à la mobilisation des habitants des communes du Grand Site de France Les Deux-Caps. Ceux qui vivent toute l'année sur le site, mais aussi ceux que j'appelle les « résidents de cœur » qui viennent y résider tout ou partie de l'année et qui souvent cherchent à s'impliquer dans la vie locale. Tous ces habitants peuvent contribuer à faire évoluer l'offre touristique, l'étaler sur les 4 saisons mais aussi spatialement en déconcentrant la fréquentation sur les communes de l'arrière-pays. La mobilité doit aussi évoluer vers une desserte à retravailler via le train et les gares de Calais-Frethun, Calais-Ville, Marquise-Rinxent, Wimille-Wimereux, Boulogne. Avec une offre de navettes, en facilitant les déplacements à vélos, à pied, mais en développant les services de cette mobilité douce. Je pense également que la typologie de visiteurs évoluera avec cette prise de conscience de la fragilité des lieux, des aléas climatiques et des contraintes induites d'accessibilité. Les Deux-Caps n'ont pas vocation à attirer un tourisme de masse. Ses visiteurs se trouvent avant tout dans une proximité régionale avec une recherche de dépaysement, de lâcher-prise, d'authenticité. »

Ce sont les principes qui animent la création de l'évènement FestiCaps créé au Gris-Nez en 2024.

« L'idée reste ancrée par l'environnement exceptionnel du Gris-Nez et de l'accès à la plage de la Sirène. Il s'appuie sur un patrimoine et un usage de la pêche local en flobart. Il mobilise plus de 60 bénévoles, et repose sur une dimension humaine très forte et une implication depuis l'accueil des visiteurs, la gestion du stationnement, des voitures et des vélos, la sécurisation de l'accès au restaurant la Sirène, la restauration et les animations proposées, le tri des déchets, de la décoration recyclable, la propreté et la remise en état du site après la fête... Nous allons jusqu'à remettre à l'eau les homards qui n'ont pas été dégustés pendant la fête ! »

De quoi vous donner envie de se retrouver les 5 et 6 septembre 2026 à la 3ème édition du FestiCaps à Audinghen au Cap Gris-Nez !



Eboulement de la falaise-Noirda

« un modèle de tourisme soutenable pour les habitants et les sites naturels va se profiler... »

# L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ ET



Eboulements des falaises du Cap Blanc-Nez - Mai 2026

*C'est la dernière ligne droite pour Xavier DOUARD, Bruno COSSEMENT et Dominique DEROUT, artisans du nouveau plan de gestion, multisites des Deux-Caps.*

« Ce document a pour but de définir une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen terme. Le plan de gestion regroupe 10 sites naturels et 3 secteurs du Domaine Public Maritime (DPM) présents sur le Site des Deux-Caps. Les sites concernés s'étendent sur une surface de 1.410 hectares et appartiennent au Conservatoire du Littoral, l'État, le Département du Pas-de-Calais et les communes de Wimereux et Sangatte-Blériot Plage. Je travaille pour Eden 62, principal gestionnaire de ces espaces naturels protégés. Les autres intervenants sur ces sites sont le Parc Naturel Marin, l'Office Français de la Biodiversité et le Parc Naturel Régional » précise Xavier DOUARD, chargé de mission pour Eden 62 sur le Grand Site de France Les Deux-Caps.

« Nous avons intégré l'adaptation au changement climatique dans ce plan de gestion couvrant la période 2026-2035. Les conséquences directes sont déjà visibles comme la disparition de zones humides, les effets sur la faune et la flore avec une remontée des espèces venant du sud, comme le héron garde bœuf ou la cigogne, un décalage de migrations saisonnières, l'apparition de nouvelles maladies, de nouveaux parasites ou d'espèces exotiques envahissantes... ou l'explosion des populations de sanglier dont le taux de survie augmente au rythme des températures. »

L'érosion et le recul du trait de côte sont également pris en compte.

« La falaise recule trop vite ! Nous déplaçons de plus en plus régulièrement les sentiers pour garantir la sécurité du public. Cet hiver des éboulements ont eu lieu au Blanc-Nez, à la Courte Dune, au Cran Barbier. »

D'autres effets moins visibles pour le grand public sont bien réels comme l'assèchement des zones humides dans les massifs dunaires.

« Les zones humides de la slack s'appauvrissent d'année en année avec une tendance notable d'assèchement des mares ; les effectifs des amphibiens sont en forte baisse. Nous nous interrogeons pour mesurer le niveau de la nappe phréatique. Le risque d'incendie est également très présent aujourd'hui dans les massifs dunaires hautement inflammables mais également sur des secteurs boisés comme les noires mottes en retrait des falaises du Cap Blanc-Nez. Ce risque inimaginable il y a encore dix ans de cela, est aujourd'hui bien réel. Il nécessite des changements d'attitude de la part des visiteurs. »

Les acteurs de la gestion des sites naturels travaillent aussi sur des solutions de résilience.

« Le développement du pâturage est un marqueur fort et le témoin d'un changement de philosophie dans la gestion des espaces naturels. Les solutions mécanisées se réduisent peu à peu et le partenariat avec la profession agricole est privilégié. Au Blanc-Nez, un troupeau de 100 brebis shetland pâture depuis le mois d'avril ; au Gris-Nez ce sont des moutons boulonnais, les troupeaux de bovins sont du Cap Blanc-Nez jusqu'à la Pointe de la Crèche. Au Fond Pignon ce sont des chèvres, tandis que des ânes prennent possession de la Pointe de la Crèche. Le changement climatique est une pression supplémentaire qui peut mettre en péril les habitats naturels exceptionnels des Deux-Caps et les espèces animales et végétales qu'ils abritent. C'est un impératif pour nous d'intégrer ces changements et d'adapter le Grand Site de France Les Deux-Caps aux défis des transformations à venir de nos paysages. »



Plage du Châtelet - Tardinghen

# LES CŒURS DE NATURE !



« Cet hiver  
des éboulements  
ont eu lieu  
au Blanc-Nez,  
à la Courte Dune,  
au Cran Barbier... »



*Eboulements de la falaise à la Courte Dune*



*Eboulements de la falaise à Sangatte*



*Eboulements de la falaise au Petit Blanc-Nez*



*Eboulements de la falaise à Wimereux*

# MIEUX COMPRENDRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Département du Pas-de-Calais s'est doté en 2024 d'un plan de transition pour la décarbonation.

« Il s'agit de travailler avec les directions du Département pour limiter l'impact des activités de la collectivité générant des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, on encourage la transition écologique » détaille **Cathy PACCOU**, responsable du service Préservation des Ressources et du Climat du Département du Pas-de-Calais.

Le Président du Département, **Jean-Claude LEROY**, résume cette démarche en reprenant la formule du climatologue italien **Filippo GIORGI** au sujet des nécessaires actions d'« atténuation » et « adaptation » au changements climatiques : « **Eviter l'ingérable et gérer l'inévitable.** » Cette formule se concrétise par notre capacité à faire face aux crises climatiques et à renforcer notre résilience.

« Cette action est déclinée au quotidien pour réduire l'impact carbone des consommations énergétiques du patrimoine immobilier du Département. Ce défi se décline sur l'exploitation et l'entretien des voiries départementales, dans les déplacements des agents, l'alimentation des collèges du Pas-de-Calais où plus de 50 000 repas sont servis quotidiennement ou dans le développement d'une stratégie numérique responsable »

Depuis 2023, le Département du Pas-de-Calais a déployé auprès de ses agents une formation de sensibilisation de la fresque du climat. « Cette démarche s'inspire de l'atelier fresque du climat créé en 2015 par **Cédric RINGENBACH**, reprise en 2018 dans un format associatif. La première étape en 2021 a ciblé la formation d'une trentaine d'agents que nous avons coutume d'appeler les « fresqueurs ». Depuis 2023, ce sont près de 1 500 agents départementaux qui ont suivis cette formation d'une demi-journée et ont été sensibilisés aux enjeux climatiques. C'est un temps d'échange pédagogique et collaboratif accessible à tous. Il fait appel aux émotions pour motiver le changement de nos comportements individuels puis collectifs et se dire que chacun à son niveau peut agir pour réduire collectivement les émissions de gaz à effet de serre »

Une version de la **Fresque du climat** adaptée aux enjeux locaux du Grand Site de France Les Deux-Caps a été expérimentée en mars dernier auprès du personnel de la Direction Opération Grand Site de France ainsi qu'aux techniciens d'Eden62, du Conservatoire du Littoral, du Parc Régional des Caps et Marais d'Opale.

« L'objectif est de pouvoir proposer cette fresque du climat aux élus des communes du périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps, puis aux présidents et responsables d'associations du territoire lors du prochain Conseil Consultatif Associatif des Deux-Caps d'ici la fin d'année 2026 »

Empreinte carbone moyenne en France  
10 tonnes de CO<sub>2</sub>e/an/pers.



+2 d'ici 2030

Objectif d'ici 2050 : <2t CO<sub>2</sub>e

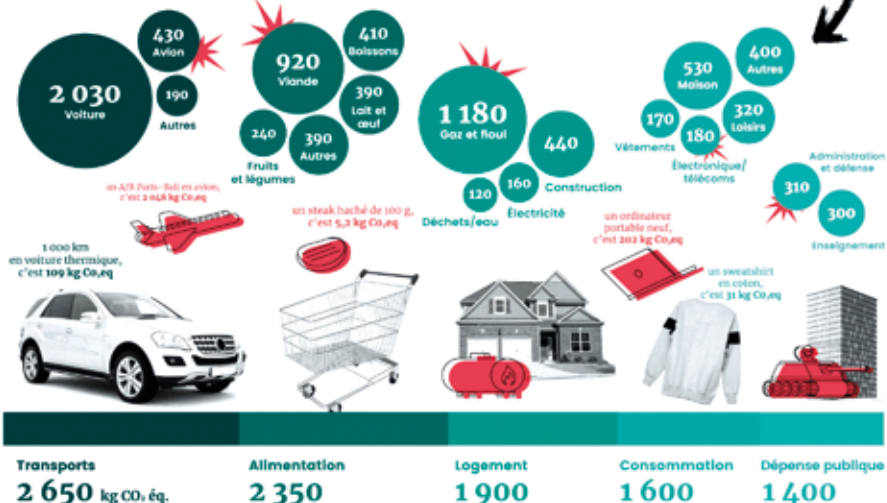
INVENTIONS  
NOS VIES  
BAS CARBONE

Sources : A2 Inventions nos vies bas carbone (Févr. 2021), Rapport sur l'état de l'environnement en France (Déc. 2020)

## CO<sub>2</sub> : petits gestes, gros impact

9 900 kilogrammes d'équivalent CO<sub>2</sub>

c'est ce qu'un·e Français·e émet chaque année en moyenne\*. Voici le détail :



« motiver le changement de nos comportements individuels puis collectifs... »

Documents fournis par Cathy Paccou

\*Il s'agit de l'empreinte carbone (qui prend aussi en compte les émissions liées aux importations) moyenne par habitant pour l'année 2019.

Sources : Carbone 4 à partir des données du Ministère de la Transition écologique, Ademe.

vert  
Le média qui annonce le couleur

# DU FONDS BIODIVERSITÉ AU SOUTIEN DU PATRIMOINE ARBORÉ... DES ACTIONS CONCRÈTES

*Le Département mobilise également ses politiques de soutien comme le Fonds Biodiversité. L'Association des Paysans du Grand Site des Caps a déposé un dossier pour une action de plantation de bandes enherbées et fleuries ainsi qu'une action expérimentale de détection de la faune en drone à infra-rouge avant les temps de fauche et de moisson. Il sera examiné fin juin 2026. Une autre action est en cours de mise en œuvre autour du Patrimoine arboré « puits de carbone » présent sur les Deux-Caps ; une phase d'inventaire permettra tout d'abord de répertorier les plantations réalisées depuis l'Opération Grand Site lancée en 1999.*





Vue sur Tardinghen - illustration B. Clarys

# LE CHAMP DES POSSIBLES

Direction Dainville, près d'Arras, pour aller à la **Maison de l'Archéologie du Pas-de-Calais**, à la rencontre de Jean-Michel WILLOT, directeur et Elisabeth PANLOUPS, archéologue, responsable des opérations concernant l'époque néolithique et co-commissaire de l'exposition **« Le Champ des possibles - paysages et sociétés Néolithiques »**

« Cette exposition aborde une période charnière de l'histoire humaine, comprise entre 6.000 et 2.000 ans avant notre ère. Elle représente une véritable rupture dans la relation des hommes avec la nature dans le développement de l'agriculture ou la sédentarisation. » explique Elisabeth PANLOUPS.

« Ce bouleversement fait écho à d'autres changements environnementaux et climatiques où la surexploitation des ressources planétaires sont des réalités actuelles. En nous plongeant dans le néolithique, nous découvrons les changements de paysages. Le Pas-de-Calais est alors couvert par les forêts de tilleuls, de chênes et de noisetiers. L'étude des tourbières nous le confirme et nous apprend aujourd'hui comment vivaient les êtres humains du Néolithique. »

En devenant sédentaire, en domestiquant certaines plantes, comme les céréales, et certains animaux comme le bœuf, l'action de l'Homme sur son environnement va devenir perceptible.

« L'exposition présente près de 80 objets issus de découvertes archéologiques récentes dans le Pas-de-Calais sur des sites néolithiques comme à Loison-sous-Lens, Rebreuve-Ranchicourt au sud de Béthune et surtout Escalles au Blanc-Nez sur la partie sommitale du Mont Hubert. Plusieurs reconstitutions et projections vidéos permettent ce voyage immersif à l'époque néolithique. »

C'est ainsi que le néolithique succède au mésolithique (littéralement « âge de pierre du milieu ») et que la planète verra sa population passer de 10 à 100 millions d'habitants. Aujourd'hui, l'accélération climatique s'effectue autour d'une population mondiale estimée à 8.1 milliards en 2025. De quoi interroger cet héritage de vie et de société.



Elisabeth PANLOUPS - Jean-Michel WILLOT

**Exposition « Le Champ des possibles – paysages et société néolithique »**  
Maison de l'Archéologie du Pas-de-Calais à Dainville jusqu'au 21 juin 2026.  
03 21 21 69 31 – [www.archeologie.pasdecals.fr](http://www.archeologie.pasdecals.fr) - Visite libre et gratuite

**Dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie :**

- Samedi 20 juin à 14h, 15h30 et 17h visite guidée  
« dans les coulisses de la Maison de l'Archéologie »
- Dimanche 21 juin de 14h à 18h atelier  
« Archéologie en musique » pour fêter la musique.



La cueillette de plantes sauvages permet de compléter le menu de base.

«l'action de l'Homme sur son environnement  
va devenir perceptible... »

# LES FOUILLES DU MONT D'HUBERT AU BLANC-NEZ

Un diagnostic archéologique est sollicité en 2007 au cours de l'« **Opération Grand Site** » motivé par la recherche de solution de l'accueil sur la partie sommitale du Blanc-Nez au Mont Hubert. La découverte d'une enceinte datée du Néolithique va justifier une prescription de fouille réalisée en 2 campagnes en 2010 et 2011, d'une durée de 3 mois chacune. La quantité et la diversité de vestiges collectés sont impressionnantes : ossements humains et animaux, céramiques, coquilles marines...

La position géographique de ce site, la nature des pratiques qui s'y sont déroulées en font un site majeur dans la dernière colonisation Néolithique de l'Europe. La société Préhistorique Française a consacré en 2024 un ouvrage très détaillé de ces fouilles sous le titre « **du Néolithique à l'Age de Bronze sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord - Le site d'Escalles « Mont Hubert » (Pas-de-Calais)** » sous la direction d'Ivan PRAUD.



Crâne humain provenant du fossé d'enceinte néolithique du Mont Hubert - Escalles.



Dépôt d'un jeune veau, fosse 495.



Paysage agricole du Grand Site de France

# LES LEVIERS D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION DE L'AGRICULTURE

Pour faire face au changement et au réchauffement climatique, les principaux leviers de la profession agricole sont l'adaptation et l'atténuation. Fabien DUTERTRE, originaire de Rinxent, est conseiller énergie et climat à la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais, basé à Desvres. Il accompagne et propose aux exploitants agricoles des diagnostics, des conseils et de l'expertise.

« **La profession évolue.** Elle est météo-sensible et climato-sensible depuis plusieurs décennies et adapte les systèmes de production tout en contribuant à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Les solutions convergent sur quelques axes forts : la gestion de l'eau, l'évolution des pratiques agronomiques, l'agroécologie, le choix des semences et des variétés et le stockage du carbone dans les sols. » explique Fabien DUTERTRE.

Pour chaque axe d'atténuation et d'adaptation, le conseiller consulaire ne tarit pas d'exemples mis en œuvre sur le périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps.

« En pratique, les stratégies les plus robustes combinent plusieurs leviers sur la gestion de l'eau, des sols, la génétique avec la diversification des cultures, des élevages, la consommation des énergies voire la production d'énergie pour l'autoconsommation ou la revente, comme on peut le voir avec le développement du photovoltaïque. Le raisonnement se fait bien sûr à l'échelle de l'exploitation mais aussi à celle du territoire pour éviter les solutions qui déplacent le problème sans vraiment réduire le risque climatique. Une ferme peut ainsi associer des couverts végétaux, des légumineuses dans la rotation des cultures, les plantations de haies, une irrigation maîtrisée, des variétés plus précoces ou plus adaptées aux conditions climatiques. La profession agricole s'est adaptée, s'adapte et continuera à s'adapter aux changements climatiques et à ses effets sur les productions. Les pratiques évoluent, les cultures, la conception des bâtiments en élevage notamment, la prise en compte du bien-être animal font partie de notre quotidien. Une attention particulière cible l'observation des sols, leurs analyses physico-chimique et surtout leur préservation, en réduisant l'érosion, le tassement ou le ruissellement » et de citer en conclusion de son propos Antoine de Saint-Exupéry « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

« Les pratiques évoluent,  
les cultures,  
la conception des bâtiments  
en élevage... »





### Zoom sur la pratique du couvert végétal

Cette pratique d'agriculture durable protège et régénère les sols. Le couvert végétal est semé entre deux productions principales.

Les avantages sont concrets :

- Enrichissement du sol grâce à la fixation d'azote par les légumineuses
- Réduction des plantes adventices\*, des maladies et meilleure maîtrise des intrants
- Limitation des pertes d'engrais et de la pollution diffuse
- Développement de la biodiversité fonctionnelle
- Sol plus fertile avec une meilleure rétention d'eau.

\* plantes adventices : mauvaises herbes





## IL PLEUT PLUS OU IL PLEUT MOINS ?



Pour répondre à cette question, nous sommes allés rencontrer Michel QUENU, qui avec son épouse, ont exploité la Ferme du Vivier à Wissant de 1981 à 2024. Chaque jour, durant 43 ans, Michel, aidé de son pluviomètre, a mesuré la quantité de précipitations tombées sur Wissant.

*« Je notais sur des cahiers quotidiennement et je faisais un récapitulatif mensuel, puis annuel... et cela de 1981 à 2024 ! Heureusement, ma fille Coralie saisit les données sur son ordinateur et a facilité le partage, le calcul des données pour lesquelles j'ai pu comparer à l'échelle de 4 décennies. »*

Le résultat est sans appel... il pleut plus !

*« Sur la décennie 1981 à 1990, la moyenne est de 784,46 mm... la suivante de 1991 à 2000, 862,31 mm, de 2001 à 2010, 885,8 mm et de 2011 à 2020, les précipitations dépassent 937 mm. »*

Pour l'hiver 2023 / 2024, théâtre d'inondations sévères dans notre département, les précipitations moyennes de 2023 dépassent 1,3 mètre avec un record historique en novembre 2023 de 315,9 mm.

*« Il pleut plus, plus brutalement, mais l'eau n'a plus le temps de s'infiltrer. Aucun sol ne peut absorber de telles quantités. De la même façon, selon la nature des sols, les périodes de sécheresse vont impacter différemment les sols crayeux de Wissant, ou les sols argileux présents dans l'arrière-pays. »*

Michel reste intarissable sur le sujet et vous pouvez prolonger cet entretien en le croisant le mercredi matin sur le marché de Wissant !

## SE LAISSER SÉDUIRE PAR LE PROJET « SIRENES »

L'acronyme « SIRENES » désigne ici le « Système Informatisé de RENSEignements contre l'Érosion et la Submersion »

Ce dispositif novateur issu de la recherche et développement concrétise un projet collaboratif rassemblant les collectivités locales dont Grand Calais Terre et Mer, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la Communauté de Communes de La terre des 2 caps et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, sous le portage du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. Il est soutenu par Rivages ProTech, filiale du Groupe SUEZ EAU France et l'établissement public du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Cet outil, basé sur la télédétection, la modélisation numérique et l'Intelligence Artificielle, produira des indicateurs d'impact à la côte sur des tronçons répartis sur l'ensemble du littoral des Hauts-de-France. Parmi les 8 zones concernées par les enjeux de submersion marine, d'érosion et d'inondation induite dans les terres figurent les fronts de mer d'Audresselles, Ambleteuse, Wimereux et Wissant.

Le projet d'une durée de 3 ans et demi doit déboucher sur un premier modèle régional courant 2026, puis des modules locaux jusqu'à l'hiver 2027 / 2028.

En savoir + : [www.pm-cote-opale.fr](http://www.pm-cote-opale.fr)



« Le résultat est sans appel...  
il pleut plus ! »

*Pluies torrentielles et inondations  
dans le Pas-de-Calais*  
Marais de Guînes - novembre 2023 - 16h 30

Photo Eric Descainois



La nouvelle école d'Audresselles

## AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'adaptation au changement climatique est un enjeu constant dans les missions du **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais**.

Créé par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, avec un statut associatif, présents dans chaque département, les CAUE assurent des missions d'intérêt public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Dans le Pas-de-Calais, le CAUE est présidé par **Véronique THIEBAUT**, conseillère départementale du canton de Bapaume.



Le camping de Leubringhen

«Les interpellations évoluent et la question du changement climatique est de plus en plus présente... »

« Nous apportons des conseils en amont des projets à titre gratuit aux maîtrises d'ouvrage publiques, communes, intercommunalités, ainsi qu'aux particuliers » détaille **Laurence MORICE**, directrice du CAUE62 depuis 2019.

« Les interpellations évoluent et la question du changement climatique est de plus en plus présente. » complète **Sylvane LESPARE**, paysagiste-conceptrice.

« Le développement des mobilités douces, l'impact de tout acte d'aménagement sur le paysage, la sobriété énergétique ou la priorité de travailler sur le « déjà là », les friches, les délaissées, les « dents creuses » avant de viabiliser ou d'artificialiser de nouvelles ressources doivent nous questionner. Le foncier est une matière non renouvelable. »

Sur le territoire du Grand Site de France Les Deux-Caps, le CAUE est partenaire depuis 2011 et l'obtention du label synonyme de reconnaissance nationale.

« Nous avons été mobilisés par les communes d'Audresselles ou Hervelinghen en amont de leurs projets respectifs de rénovation de l'école et de tiers - lieu et de transfert de la Mairie. Le Conservatoire du littoral nous a sollicité sur le projet du Gîte du Petit Phare à Tardinghen. De la même façon, nous avons conseillé des porteurs de projets privés comme la Ferme d'Honvault à Wimereux ou le camping des Primevères à Leubringhen. Nous pilotons avec le Parc Naturel Régional l'action dédiée à l'Hôtellerie de Plein Air sur les Deux-Caps au profit des camping communaux et privés pour faire évoluer une offre d'accueil et d'hébergement, sobre énergétiquement, favorisant le bien-être avec des zones ombragées et une attention à la gestion de l'eau et à l'intégration paysagère »

Vous souhaitez être conseillé sur un projet ? N'hésitez pas...

43 rue d'Amiens, 62018 Arras Cédex 9 - [www.caue62.org](http://www.caue62.org) - Tél : 03.21.21.65.65

[cauepasdecals](#) CAUE Pas de Calais - CAUE 62

# LA MOBILITÉ À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



« Deux véhicules de type impériale avec respectivement 78 et 100 places sont mobilisés et proposent le service gratuit, baptisé Div'in... »

La nouvelle Div'in - 100 places

Premier secteur émetteur de 30% des émissions de gaz à effets de serre, nos mobilités sont au cœur des objectifs de réduction de notre empreinte carbone. Précurseur de l'organisation de la mobilité sur le Calaisis, le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de l'Agglomération Calaisienne (SITAC), présidé par Philippe MIGNONET, propose depuis 2008 une offre de desserte du Blanc-Nez.

« Cette ligne démarre du pôle d'échange multimodal de la gare de Calais, longe le littoral de Sangatte-Blériot Plage à Escalles en passant par le Cap Blanc-Nez » explique Alexandra RIVELON, directrice du SITAC. La ligne fonctionne toute l'année, avec une fréquence densifiée l'été où nous transportons 26 000 passagers rien que sur juillet et août. »

Deux véhicules de type impériale avec respectivement 78 et 100 places sont mobilisés et proposent le service gratuit, baptisé Div'in. L'exploitation et la gestion du réseau sont confiées via une délégation de service public à une filiale du groupe TRANSDEV. « Nous travaillons sur une offre multimodale, croisant le bus accessible gratuitement pour les habitants et les visiteurs, le vélo en libre-service avec l'offre Vel'in, organisée autour de 80 stations et une flotte de 300 vélos, sans oublier la Majest'in, la navette fluviale de 70 places et une desserte via 5 pontons de Calais à Coulogne. » détaille Florent FAVIER, directeur de la filiale calaisienne de TRANSDEV.

L'offre est complémentaire et permet de concilier tous les déplacements à pied, à vélo, en bus et même en bateau. La prochaine étape ciblera une réflexion plus aboutie pour mieux connecter la gare TGV Calais-Fréthun, permettant une découverte sans voiture du territoire. Les efforts du SITAC et de son délégataire portent également sur le matériel, la formation des conducteurs, les services connexes pour encourager la mobilité décarbonée.

« Le SITAC renouvelle son parc avec des véhicules hybrides électriques et va mettre en service en 2026 le premier bus de sa flotte 100% électrique. Depuis l'été 2025, les habitants du territoire ont la possibilité de louer un vélo à assistance électrique pendant un mois ou un trimestre. Un bon moyen de tester une alternative à la voiture avant de s'engager dans l'achat d'un tel équipement. Aujourd'hui boosté par la gratuité, ce sont 7 millions de voyages réalisés chaque année sur le réseau du SITAC et plus de 2 millions de locations de vélos en libre-service effectuées depuis le lancement du service en 2010. La formation des conducteurs et conductrices à l'éco-conduite, la déclinaison d'une fresque de la mobilité complètent cette volonté d'engager le changement des mobilités. »



Vélos en libre-service Vel'in



La Div'in - 78 places

Photos Eric Desauinois

« Nous travaillons sur une offre multimodale, croisant le bus accessible gratuitement pour les habitants et les visiteurs... »

# PROTÉGER LA CÔTE BELGE POUR LE SIÈCLE À VENIR...

Le Comité du Détroit, animé pour le Département du Pas-de-Calais par Mireille HINGREZ-CEREDA, constitue un forum de dialogue entre collectivités territoriales en France, Département du Pas-de-Calais et du Nord, en Belgique, Provinces de Flandre Orientale et Occidentale, aux Pays-Bas, Provinces de Zélande et de Hollande méridionale et au Royaume-Uni avec le Comté du Kent.

La question du défi climatique est l'une des trois thématiques de travail et d'échanges privilégiés. C'est chez nos voisins de Flandre Occidentale (West-Vlaanderen) que nous nous sommes rendus pour évoquer l'adaptation au changement climatique le long des 67km du littoral belge constitué principalement de plages et de dunes.

Dès 2011, les élus de la Province ont adopté le « MasterPlan Kustveiligheid » que l'on peut traduire par « Plan directeur de Sécurité Côtière ». Ce plan vise à protéger le littoral contre les tempêtes, les inondations marines en tenant compte d'une élévation du niveau de la mer de 30 centimètres. Une cartographie très précise a permis d'identifier les points faibles sur les zones dunaires, les stations balnéaires, les zones résidentielles ou les zones portuaires.

Il est complété depuis 2017 par le projet « Kustvisie » (vision côtière) ciblant l'horizon 2100 et la prise en compte des nouveaux défis posés par l'adaptation au changement climatique. Le programme d'actions se répartit entre des « mesures vertes » de réensablement, de restauration des dunes côtières et de mise en œuvre de solutions basées sur la nature.

« Ce plan vise à protéger le littoral  
contre les tempêtes, les inondations marines  
en tenant compte d'une élévation du niveau  
de la mer de 30 centimètres... »



Une autorisation a été accordée par le Gouvernement Fédéral pour extraire **20 millions de mètres cubes** de sable sur la partie belge de la Mer du Nord sur une période de dix ans pour réensabler les plages et les pieds de dunes. L'objectif sera à terme de déplacer le trait de côte d'environ 100 mètres vers le Nord pour préserver l'arrière-pays en cas de submersion marine.

Des « *mesures grises* » complètent le dispositif et sont axées sur la rénovation des digues (création de paroi et barrière anti-tempête, de bassin de stabilisation des vagues, protection des ports) à Ostende, Wenduine, Nieuport, Blankenberge, où protégéant Zwin, la réserve naturelle des côtes flamandes et néerlandaises.

Un dispositif de suivi aérien utilisant la technologie LIDAR, l'élaboration de cartes de hauteur de plages et de dunes confortent le contrôle de l'érosion côtière et contribuent à planifier les interventions de gestion.

Les 2 projets s'appuient sur une communication et une participation très large, à la fois institutionnelle mais aussi à l'échelon locale avec les réseaux associatifs de protection de la nature, des activités sportives et de loisirs, et des socio-professionnels du tourisme et de l'économie portuaire.

Intégrée dans les mesures d'adaptation au changement climatique de la stratégie nationale belge, cette démarche de mise en sécurité des zones côtières s'appuie sur des engagements financiers forts du Gouvernement Fédéral, de la Province de Flandre Occidentale et des acteurs locaux.

*À titre d'exemple, le coût des opérations de réensablement s'élève à 8 millions d'euros par an.*

Le « Silt » nouveau repère architectural  
de la digue de Middelkerke  
Photo Eric Desauois/Mai 2026



**Vous êtes sur un Grand Site de France...**

**Respectez-le !**

